

## Réorientation en droit: comment réussir en ayant raté le premier semestre de L1 ?

Par **bananamilk**, le 12/10/2023 à 13:37

Bonjour,

Je m'adresse à vous afin de vous demander quelques conseils qui me seraient plus qu'utiles en ce moment. Je suis étudiante en L1 Physique-chimie, et souhaite me réorienter en L1 de droit dès le début du second semestre, afin de ne pas perdre de temps et d'augmenter mon retard qui sera déjà assez conséquent. En effet, je me suis rendu compte que le domaine de la science n'était pas fait pour moi, je n'ai plus d'enthousiasme et suis malheureuse à l'idée d'assister aux cours (ce n'est pas un manque de motivation passager, mais une réelle envie de changer de voie). Récemment, je me suis trouvée être de plus en plus intéressée par le domaine du droit : en effet, j'apprécie et maîtrise l'argumentation, la rédaction, le raisonnement, le fait d'apprendre par cœur, de comprendre comment est régie la société, ses lois, son histoire. Mes bases en français et en méthode d'argumentation, de rédaction sont solides. Evidemment, je suis parfaitement consciente que cela ne fait pas tout, et que la l1 de droit demande un travail constant et acharné, et qu'il ne suffit pas de se reposer sur des acquis théoriques. Je suis de nature très curieuse et m'intéresse aux actualités, le domaine des relations internationales est pour moi passionnant. L'idée de faire une carrière dans les affaires internationales ne m'a jamais quittée, bien que j'ai choisi (par erreur) la voie scientifique. Maintenant que j'ai établi le contexte de ma situation, je me demandais si l'un d'entre vous c'était déjà retrouvé dans un cas similaire au mien, autrement dit, si vous vous étiez déjà réorienté en droit en cours de L1 ? De plus, maintenant que j'ai exposé ma situation en détails, auriez vous des conseils pour rattraper mon retard, étant donné que j'aurai raté le premier semestre de L1 ? Existe-t-il des ouvrages à lire que vous pourriez me conseiller ?

Je vous remercie par avance pour votre aide qui me sera précieuse !

Par **Isidore Beautrelet**, le 13/10/2023 à 08:27

Bonjour

C'est très bien d'avoir pris rapidement conscience dans la nécessité de vous réorienter

[quote]

l'argumentation, la rédaction, le raisonnement, le fait d'apprendre par cœur, de comprendre comment est régie la société, ses lois, son histoire

[/quote]

C'est exactement ce que l'on attends d'un étudiant en droit. Je ne sais pas si vous l'avez fait exprès mais vous avez cité "argumentation, rédaction, raisonnement" avant d'évoquer le "par cœur". Vous visez dans le mille ! Un bon étudiant en droit est d'abord un étudiant qui sait raisonner, argumenter et rédiger.

Pour répondre à votre question, j'ai été longtemps chargé de TD et au second semestre j'avais toujours des étudiants en réorientation qui venaient de différente filières (une majorité venait de médecine).

Dans ma fac, on leur demandait seulement de repasser les matières "majeures" du premier semestre à savoir l'introduction au droit et le droit constitutionnel.

Pour ce qui est du second semestre, ils étaient traités comme les autres étudiants sauf que le tutorat était obligatoire

Il faudra vous renseigner pour voir comme ça se passe dans votre Université

Les étudiants réorientés réussissaient à condition d'être motivés.

A titre d'exemple, dans ma promo, il y avait un étudiant réorienté de médecine qui est allé jusqu'au doctorat.